

La transcription des phonèmes du français en *katakana* :

Le cas des voyelles du français

Camille Lepeltier

1. Introduction

La prononciation du français est un des points les plus difficiles de la langue française en début d'apprentissage. Cette étape de l'étude de la langue paraît insurmontable pour les apprenants lorsqu'ils l'abordent pour la première fois. Nous tenterons dans cette étude, d'analyser dans un premier temps les différences entre les systèmes phonétiques français et japonais, pour comprendre la difficulté rencontrée par les apprenants japonais dans l'apprentissage de la prononciation du français ; puis nous essaieront de créer un pont entre les deux systèmes pourtant si divergents afin d'aider les apprenants dans leur apprentissage.

Pour cela, nous étudierons les cas de transcriptions des mots du français en *katakana*, procédé qui permet aux locuteurs japonais d'intégrer les mots étrangers dans leur propre langue. L'utilisation des *katakana* pour écrire les sons du français pose inévitablement des obstacles dans la retranscription des phonèmes français inexistants dans la langue japonaise et donc dans son système graphémique. Néanmoins, il pourrait permettre dans une moindre mesure, une simplification des phonèmes français perçus comme inaccessibles par les apprenants et ainsi, leur faciliter l'apprentissage de la prononciation de cette langue dans un premier temps.

Dans cette étude, nous nous pencherons uniquement sur le cas des phonèmes vocaliques du français et du japonais, en laissant de côté les phonèmes consonantiques, ainsi que les voyelles nasales qui sont un cas spécial des phonèmes vocaliques français. Les voyelles du français forment à elles seules un cas particulier d'étude, de par leur grand nombre dans le système phonétique de la langue et en raison de l'absence de certaines d'entre elles dans le système phonétique japonais.

Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, la transcription des mots nouveaux de la langue dans le système graphémique de la langue première est une méthode courante pour faciliter l'assimilation de leur prononciation. Dans le cas des apprenants japonais, les mots du français sont retranscrits en *katakana*, le système graphémique japonais utilisé habituellement pour noter les termes empruntés aux langues étrangères.

Nous nous demanderons donc ici dans un premier temps, quelles sont les transcriptions les plus utilisées pour chaque voyelle française dans les mots d'emprunts du français en japonais. L'étude de ces mots étrangers entrés dans la langue, nous permettrait de connaître la transcription classique des phonèmes du français : le passage de la perception du phonème nouveau à la retranscription graphémique dans le système de la deuxième langue.

Ces transcriptions correspondent-elles à la prononciation française de ces phonèmes ? Quels graphèmes sont utilisés lorsque le système est confronté à un phonème nouveau, inexistant dans la langue japonais ? Cela nous amène à nous demander de quelle manière nous pourrions utiliser cette méthode de transcription en *katakana* en classe de FLE. Dans quelle mesure la prononciation japonisée de ces nouveaux phonèmes est-elle compréhensible par des interlocuteurs francophones natifs ? Quelles seraient alors les transcriptions en *katakana* les plus adaptées à la compréhension des phonèmes français par ces interlocuteurs francophones ?

Nous définirons tout d'abord les différences des systèmes phonétiques vocaliques français et japonais, puis nous étudierons les transcriptions les plus utilisées pour retranscrire les mots du français dans le système graphémique japonais des *katakana* et enfin nous nous pencherons sur l'utilisation didactique de ces transcriptions que nous pourrions exploiter en classe de FLE, avec des apprenants japonais.

2. Les systèmes vocaliques

Nous présenterons tout d'abord quelques notions fondamentales qui nous permettent de décrire la structure des voyelles des langues française et japonaise. Nous utilisons ici l'API (Alphabet Phonétique International) afin de retranscrire plus fidèlement les phonèmes des deux langues.

2.1 Le système vocalique français

Le français est une langue qui possède un grand nombre de phonèmes vocaliques : on comptabilise en tout seize voyelles dans son système phonétique (Léon, 1992 : 70). Cependant, nous verrons plus tard que ces seize phonèmes ne sont pas tous discriminés par les francophones natifs de nos jours. Ces seize voyelles françaises sont notés en API comme ceci : [i y u e ε ə ø œ o ɔ a α ã ã̃ õ õ̃]. Dans cette étude, nous ne nous pencherons pas sur les voyelles nasales [ã ã̃ õ õ̃], afin de nous consacrer plus précisément aux douze autres voyelles.

Afin de comprendre les différents procédés qui permettent aux locuteurs de produire ces phonèmes, nous allons nous intéresser au fonctionnement de l'appareil phonatoire qui crée les sons du langage.

Nous pouvons décrire l'articulation des phonèmes vocaliques à l'aide de trois paramètres : l'aperture, le lieu d'articulation et le degré d'arrondissement des lèvres. Le niveau d'aperture équivaut à la distance qui sépare la langue et le palais dans la

cavité buccale. En français, nous pouvons définir quatre degrés différents :

- fermé, comme dans les voyelles [i y u] ;
- mi-fermé, avec les phonèmes [e ø o] ;
- mi-ouvert, qui correspond aux voyelles [ɛ œ ɔ] ;
- ouvert, pour les phonèmes [a ɑ].

Plus la langue s'éloigne du palais, plus le degré d'aperture sera ouvert. Et à l'inverse, lorsque la langue est très proche du palais, celui-ci sera défini comme fermé.

Le second paramètre correspond au lieu d'articulation, qui précise le lieu de l'appareil vocalique où le phonème sera produit. Les voyelles antérieures sont articulées entre le bout avant de la langue et le palais dur, comme les phonèmes [i] et [e], tandis que les voyelles postérieures sont produites à la racine de la langue, par exemple les voyelles [u] et [o], au niveau du palais mou. Les voyelles entre ces deux points sont dites centrales, comme c'est le cas des phonèmes [y] et [ø].

Le troisième critère est le degré d'arrondissement, qui s'appuie sur la forme des lèvres lors de l'articulation de ces phonèmes. Les voyelles arrondies sont prononcées en arrondissant les lèvres, avec une nette protrusion des lèvres en avant, comme les voyelles [y u ø œ o ɔ]. Les voyelles non arrondies ou étirées correspondent, quant à elles, à une ouverture plus réduite des lèvres. C'est le cas des voyelles [i e ɛ a] dont la production nécessite un étirement des lèvres.

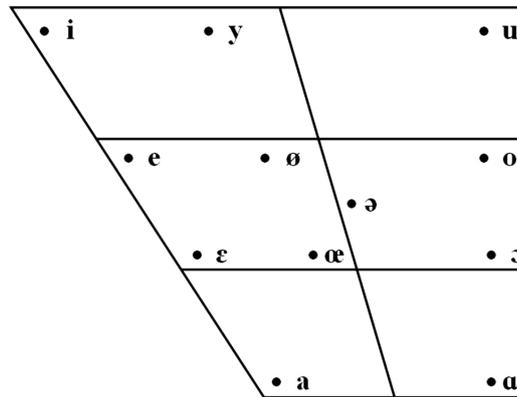


Figure 1 : Le système vocalique français

Ce sont donc les changements de positions des articulateurs tels que la langue et les lèvres qui permettent de produire les différentes voyelles de la langue. (Detey et alii, 2017). Dans la figure 1 ci-dessus, sont représentées les douze voyelles du français classées sur un trapèze vocalique, selon deux des critères décrits précédemment :

- **le degré d'aperture** : les voyelles en haut du trapèze sont les plus fermées, tandis que les voyelles en bas sont les plus ouvertes ;

- **le lieu d'articulation** : les voyelles à gauche du trapèze correspondent aux voyelles antérieures, articulées au niveau de la pointe de la langue, tandis que les voyelles à droite sont postérieures et sont situées à la racine de la langue.

2.2 Le système vocalique japonais

Le système vocalique japonais est un système classique, composé de cinq voyelles existantes en français /i, u, e, o, a/, à une différence près. En effet la voyelle /u/ n'est pas produite comme le [u] français, qui est réalisé en position postérieure fermée, mais est phonétiquement moins arrondie et plus antérieure que le [u] que l'on connaît en français, c'est-à-dire que les lèvres ne s'avancent pas dans le cas de la production de ce phonème, contrairement au [u] classique (Wioland, 1991). Elle est retranscrite par le signe [ɯ] en API (Labruno, 2013 : 183, Shinohara, 1997 : 27).

Les phonèmes japonais [i e o a] sont quant à eux sensiblement identiques aux phonèmes français et l'aperture, le lieu d'articulation et le degré d'arrondissement des lèvres utilisées dans la production de ces dernières sont approximativement les mêmes. Ces voyelles-ci ne devraient donc pas poser de problème dans l'apprentissage de la prononciation du français.

Le système phonétique japonais est donc constitué des cinq phonèmes vocaliques suivants : [a i u e o]. Comparé au système phonétique français, nous pouvons observer que ce nombre est extrêmement bas.

2.3 Comparaison des deux systèmes

Le français et le japonais ont donc certaines voyelles en commun dans leur système phonétique, plus exactement les quatre voyelles suivantes : [i e o a].

Dans la figure 2 ci-dessous, nous pouvons observer que ces quatre voyelles précédemment évoquées sont sensiblement aux mêmes positions sur les critères d'aperture et d'articulation en français et en japonais. Cependant, nous pouvons facilement remarquer la grande différence entre ces deux systèmes vocaliques. En effet, le système français comprend un grand nombre de phonèmes totalement inexistants en japonais.

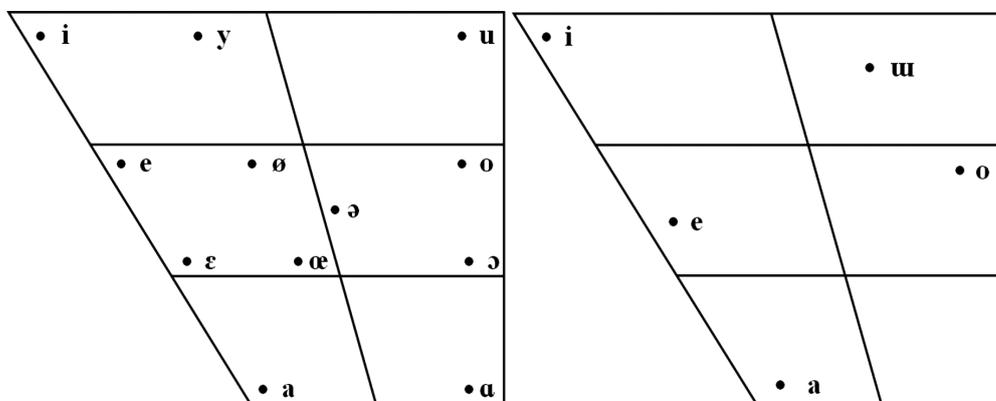


Figure 2 : Comparaison des systèmes vocaliques français (à gauche) et japonais (à droite)

De par la simplicité du système japonais, un locuteur français n'aura qu'assez peu de difficultés à prononcer les voyelles du japonais, à l'exception du phonème [ɯ], étranger au système phonétique français. Cependant, à l'inverse, le nombre conséquent de voyelles dans le système vocalique français est contraignant pour un apprenant japonais.

Certains phonèmes comme le [y] n'ont pas d'équivalent en japonais sur le trapèze vocalique, de même que les voyelles centrales [ø œ ə] qui sont parfaitement inconnues au système japonais. Il n'existe pas non plus de discrimination entre les phonèmes [e] et [ɛ] en japonais, tout comme les phonèmes [o] et [ɔ] ; [a] et [ɑ] (Vance, 2008 : 5-54, Akamatsu, 2002 : 29-31).

La prononciation du français est donc une étape difficile de l'apprentissage de la langue pour les apprenants japonais. Les humains perçoivent les langues étrangères à travers un crible phonologique en assimilant les segments inconnus avec le système phonémique de leur langue maternelle (Best, 1995 : 194) et l'apprentissage de la prononciation du français demande l'assimilation de plusieurs phonèmes jusqu'alors inconnus pour les japonophones.

3. La transcription des phonèmes vocaliques français en japonais

Lors de l'apprentissage d'une langue possédant un système graphique différent de celui des apprenants, il est courant d'observer chez les élèves, une retranscription automatique des nouveaux mots de la langue dans leur propre système d'écriture.

Les apprenants japonais utilisent les *katakana* pour retranscrire les mots français, afin de noter la prononciation de ces mots nouveaux, en créant ainsi un lien avec le système phonétique de leur langue (Detey, 2005 : 240). Nous allons tout d'abord définir ce système graphique japonais utilisé par les apprenants : les *katakana*.

3.1 Un point sur les *katakana*

Le japonais est une langue qui utilise un système d'écriture complexe, basé sur l'emploi de quatre types de caractères combinés (Labrune, 2013 : 180). Ces quatre formes graphémiques sont :

- les caractères chinois, appelés *kanji* (漢字) ;
- les *hiragana* (ひらがな) et les *katakana* (カタカナ), deux alphabets syllabiques composés de 46 signes chacun ;
- et l'alphabet latin, appelé *rōmaji* (ローマ字) en japonais.

Nous ne nous intéresserons ici qu'au système des *katakana* : c'est le mode d'écriture qui permet, entre autres, de retranscrire les mots emprunts de langues étrangères (Taylor, Taylor, 1995 : 130). Ce système graphémique est un syllabaire composé de 46 signes, permettant de retranscrire les différents phonèmes de la langue. Ce dernier est agrémenté de signes diacritiques et de combinaisons de signes et atteint alors jusqu'à plus de 100 caractères simples ou composés (Labrune, 2013 : 181).

Le système syllabique japonais permet de retranscrire l'intégralité des phonèmes existants dans la langue japonaise. Ce système graphémique est, à l'exception de trois symboles, parfaitement transparent avec son système phonétique oral (Kess, Miyamoto, 1999 : 89).

A l'inverse, la graphie des mots du français est un cas complexe. En effet, le système orthographique français reflète imparfaitement la prononciation de sa langue (Detey et alii, 2017). Par exemple, le phonème vocalique [o] possède un grand nombre de graphies différentes comme les graphies « o », « ô », « au », « eau ».

L'écriture du français est donc un élément complexe de l'apprentissage de cette langue, tout particulièrement pour des apprenants dont la langue orale et écrite est pratiquement identique. En français, une lettre peut correspondre à plusieurs sons, tandis qu'un phonème peut s'écrire de différentes façons en fonction de l'orthographe d'un mot, ce qui n'est pas le cas en *katakana*.

3.2 Les graphèmes japonais utilisés dans la transcription des phonèmes français

Nous avons besoin de comprendre comment les phonèmes du français sont transcrits habituellement lors d'un passage vers le système graphémique japonais. Pour cela, nous allons observer quelles sont les transcriptions les plus généralement utilisées dans les cas de mots d'emprunts français, entrés dans la langue japonaise courante.

De nos jours, nous comptons environ 10% du vocabulaire japonais constitué d'emprunts étrangers. Ces mots d'emprunt sont pour une majorité des termes provenant de l'anglais, puis d'autres langues européennes comme le français, le portugais, le néerlandais ou l'allemand (Taylor, Taylor, 1995 : 314).

Pour illustrer cette étude, nous utiliserons un petit corpus constitué d'une liste de mots utilisés en japonais, qui proviennent originellement du français. Ces mots d'emprunts sont passés par un phénomène de transcription en *katakana*, afin de pouvoir entrer dans la langue japonaise et la prononciation s'est donc adaptée au système phonétique japonais.

Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons lire tout d'abord le mot original français avec sa prononciation notée en API, puis sa transcription en *katakana*, suivie de celle en *rōmaji*.

Mots d'emprunt français	Prononciation en API	Transcription en <i>katakana</i>	Transcription en <i>rōmaji</i>
Atelier	[atəlie]	アトリエ	atorie
Béret	[berɛ]	ベレー	berē
Buffet	[byfɛ]	ビュッフエ	byuffe
Café au lait	[kafeolɛ]	カフェオレ	kafeore
Camouflage	[kamufɥaz]	カムフラージュ	kamufurāju
Concours	[kõkur]	コンクール	konkūru
Coup d'État	[kudeta]	クーデター	kūdetā
Encore	[ãkõR]	アンコール	ankōru

Enquête	[ãkɛt]	アンケート	ankēto
Fondue	[fõdy]	フォンデュ	fõndyu
Gourmet	[gurme]	グルメ	gurume
Haute couture	[otkutyr]	オートクチュール	ōtokuchūru
Hors d'œuvre	[ɔrdœvr]	オードブル	ōdoburu
Mannequin	[mankẽ]	マヌカン	manukan
Mayonnaise	[majɔnez]	マヨネーズ	mayonēzu
Omelette	[ɔmlet]	オムレツ	omuretsu
Potage	[potaz]	ポタージュ	potāju
Pot-au-feu	[potofø]	ポトフ	potofu
Rendez-vous	[rãdevu]	ランデブー	randebū
Restaurant	[rɛstorã]	レストラン	resutoran
Romance	[romãs]	ロマンス	romansu
Rouge	[ruʒ]	ルージュ	rūju
Sommelier	[sɔmɛlie]	ソムリエ	somurie
Soufflé	[sufle]	スフレ	sufure
Truffe	[tryf]	トリュフ	toryufu

Dans cette liste de mots, nous pouvons observer que les huit occurrences du phonème [a] sont transcrits avec le graphème 「ア」 /a/, ainsi que les deux occurrences de la voyelle [i] sont retranscrites par le *katakana* 「イ」 /i/. Ces deux phonèmes ne posent aucune difficulté pour les japonophones, car ils sont identiques aux phonèmes japonais [a] et [i].

Les deux phonèmes [o] et [ɔ] sont discriminés dans la langue française, mais ce n'est pas le cas en japonais : les sept occurrences du [o] fermé, ainsi que les cinq occurrences du [ɔ] ouvert, sont transcrits par l'unique graphème 「オ」 /o/, correspondant au phonème [o] en japonais. Il en va de même pour les phonèmes [e] et [ɛ] qui sont transcrits par le *katakana* 「エ」 /e/ dans les sept occurrences de la voyelle [e] et les sept occurrences de [ɛ].

Les voyelles [ə ø œ u y] n'ont pas d'équivalent dans le système japonais et sont positionnées dans le trapèze vocalique autour du phonème /u/. Dans notre corpus de mots, nous pouvons observer que les trois occurrences des phonèmes [ə] et [ø] sont

effectivement transcrites avec le *katakana* 「ウ」 /u/.

C'est également le cas pour la voyelle [u] transcrite quatre fois avec ce même graphème 「ウ」 /u/, mais aussi quatre fois par le phonème allongé 「ウー」 /ū/. Le système phonétique japonais distingue les voyelles brèves des voyelles longues (Nishi et alii, 2008 : 576-588). Nous pouvons observer que ce graphème est suivi d'un allongement seulement lorsque le phonème [u] se trouve en position de dernière syllabe du mot.

En revanche, la voyelle [œ] n'est représentée qu'une seule fois dans ce corpus dans le mot « hors-d'œuvre » et est retranscrite 「オーダブル」 /ōdoburu/ en *katakana*, en utilisant donc le phonème 「オ」 /o/.

Pour finir, le phonème [y] est un cas différent de ces quatre précédentes voyelles, car il est constamment transcrit dans les mots du corpus par le *katakana* 「ユ」 /ju/.

3.3 Une simplification du système vocalique français

On observe donc une simplification du système vocalique français avec plusieurs phonèmes différents regroupés sous le même graphème japonais.

Nous avons pu observer dans ce corpus que les douze voyelles étudiées ici étaient simplifiées en seulement sept *katakana* différents : 「ア・イ・エ・オ・ウ・ウー・ユ」 /a, i, e, o, u, ū, ju/. Les phonèmes [e] et [ɛ] ; [o] et [ɔ], ainsi que les voyelles [a] et [ɑ] seraient donc perçues et produites comme un seul et même phonème. Tandis que les phonèmes [ə ø œ u y] ne connaîtraient pas de réelle distinction, à part pour la voyelle [y].

Cette fusion en un seul *katakana* serait-elle une méthode bénéfique pour l'assimilation de l'apprenant ou serait-elle, au contraire, nuisible à la production orale en français et, plus largement, à la compréhension de cette production possiblement altérée de l'apprenant par les francophones ?

4. La discrimination des voyelles du français

La distinction entre les voyelles du système phonétique français est un point important dans la maîtrise de la langue. En effet, s'il existe deux phonèmes proches, mais pourtant différenciés dans le système vocalique, telle la discrimination des phonèmes [e] et [ɛ], c'est pour une raison phonologique.

4.1 Les oppositions phonologiques

La phonologie s'intéresse aux phonèmes porteurs de sens et aux oppositions phonémiques. Ce sont ces oppositions entre les sons qui permettent la communication dans toutes les langues articulées (Vaissière, 2015 : 19, Baylon, Fabre, 1975 : 83-85).

Lorsque deux termes ne sont différenciables que par deux phonèmes en opposition, on considère que ces phonèmes constituent des paires minimales. Une paire minimale est donc définie par deux mots d'une langue ayant un sens différent et qui ne diffèrent l'un de l'autre que par un seul phonème. La discrimination de ces phonèmes est alors primordiale dans la compréhension de ces mots. En français, il existe un grand nombre de paires minimales, incluant les phonèmes suivants :

[a] – [ɑ]	→	patte – pâte
[o] – [ɔ]	→	paume – pomme, nôtre – notre
[e] – [ɛ]	→	les – lait, été – était, j'aurai – j'aurais
[u] – [y]	→	nous – nu, égout – aigu, boule – bulle
[ø] – [œ]	→	jeûne – jeune, meuble (adj) – meuble (nom)
[ø] – [u]	→	peu – pou, deux – doux
[œ] – [u]	→	cœur – cour, humeur – humour, auteur – autour
[ø] – [y]	→	peu – pu, deux – du
[œ] – [y]	→	peur – pur, piqueur – piqûre

Ces paires minimales listées ci-dessus, nous prouvent que ces phonèmes sont bel et bien distingués les uns des autres pour des raisons phonologiques de compréhension de la langue. La discrimination de chaque phonème nouveau serait donc obligatoire et même une étape nécessaire dans l'apprentissage pour se faire comprendre des francophones.

Le travail phonétique et phonologique sur les paires minimales est pertinent en classe de FLE : les apprenants doivent apprendre à différencier ces phonèmes, aussi bien à la perception qu'à la production.

Pourtant, si l'on suit ce raisonnement, les productions orales de certains francophones pourraient alors ne pas être comprises par leurs interlocuteurs également francophones. Il existe en effet des cas où ces oppositions, supposées indispensables, ne sont toutefois pas réalisées. C'est ce que nous pouvons observer dans certains cas de variations régionales de la langue.

4.2 Le cas des variations régionales du français

Dans certaines régions de France ou dans certains pays francophones, les phonèmes ne sont pas discriminés comme le voudrait la norme.

La discrimination entre les phonèmes [e] et [ɛ] est considérée comme importante, car elle permet de différencier un imparfait d'un participe passé (Sauzedde, 2015 : 99), mais cette discrimination est malgré tout inexistante dans certains cas de variations régionales du français. Toutefois, cette absence de discrimination ne nuit pas à l'intercompréhension entre locuteurs de deux variations du français, l'un produisant cette distinction [e – ɛ], l'autre non.

Le mot « béret », supposé être prononcé [berɛ] est produit dans certaines variations [bere], de même que le verbe « avoir » conjugué au futur « j'aurai » [ʒore] et le verbe « avoir » conjugué au conditionnel « j'aurais » [ʒorɛ] sont prononcés tout deux [ʒore].

Le cas des phonèmes [o – ɔ], ainsi que des phonèmes [ø – œ] sont également touchés par cet effacement de discrimination à la production dans certaines variations régionales. Les paires minimales « pomme » [pɔm] et « paume » [pom] sont prononcés avec un « o ouvert » [pɔm] sans aucune distinction phonologique entre ces deux mots.

La règle selon laquelle les phonèmes /E/, /œ/ et /O/ sont ouverts si la syllabe est fermée [ɛ, œ, ɔ] et fermés si la syllabe est ouverte [e, ø, o] n'est donc pas effective dans certains cas de figure des variations.

De plus, l'opposition entre certaines voyelles s'efface également parfois avec l'évolution de la langue. La majorité des locuteurs français ne discrimine plus certains phonèmes de la langue et cela ne gêne en rien à la communication.

Par exemple, la distinction entre les phonèmes [a] et [ɑ] est pratiquement complètement effacée dans les productions de nombreux natifs de nos jours. Pour donner un exemple, la distinction entre les paires minimales « patte » [pat] et « pâte » [pat] n'est plus que très rarement marquée chez les locuteurs français.

L'absence de discrimination des phonèmes [a – ɑ], [e – ɛ], [o – ɔ] et [ø – œ – ə] ne serait donc pas un frein à la compréhension de la langue et à la production orale du français.

Mais alors, quel positionnement devrait-on prendre dans l'enseignement de ces phonèmes en classe de FLE avec des apprenants japonais ? Peut-on simplifier dans un premier temps les phonèmes du français pour faciliter l'apprentissage aux nouveaux apprenants ?

5. L'utilisation de ces transcriptions simplifiées en classe de FLE

Nous avons relevé les différentes transcriptions habituellement utilisées lors de l'appropriation des mots de français dans la langue japonais. Ces transcriptions

permettent aux japonophones d'intégrer ces mots français dans leur langue, correspondant ainsi aux phonèmes du japonais. Toutefois, ce procédé est-il exploitable en cours de FLE ? Peut-on suivre les mots simplifications ou bien d'autres transcriptions seraient-elles préférables ?

5.1 Les regroupements de phonèmes réalisables

Il nous semble possible de pouvoir regrouper les phonèmes [e – ε], [o – ɔ] et [ə – ø – œ] sous un même graphème, respectivement les *katakana* 「エ」 /e/, 「オ」 /o/ et 「ウ」 /u/ (correspondant au phonème japonais [u]). En effet, les paires minimales opposant ces phonèmes précédents entre eux ne sont pas pertinentes lorsque l'on sait que ces voyelles ne sont pas toujours discriminées dans certains cas de variations régionales.

Il en va de même pour la paire [a – ɑ] qui n'est pratiquement plus discriminée en France de nos jours. Ces deux phonèmes peuvent donc être simplifiée par la transcription en *katakana* 「ア」 /a/.

En japonais, le phonème [e] est réalisé entre le [e] antérieur français mi-fermé et le [ε] antérieur mi-ouvert, et il en va de même pour la voyelle [o] qui se produit entre le [o] postérieur mi-fermé et le [ɔ] postérieur mi-ouvert français. Ces deux phonèmes japonais se situent donc entre les deux phonèmes distincts existants en français. Il paraît donc logique que ces phonèmes soient naturellement rapprochés vers un seul et même phonème en japonais.

Il est tout de même nécessaire de présenter les différences existantes en français entre les deux voyelles : dans chacune de ces paires, l'une est plus ouverte et l'autre plus fermée. Même si la différenciation n'est pas encore réalisable à la production de ces voyelles, il est primordial de former l'oreille des nouveaux apprenants aux nouveaux phonèmes du français. L'apprenant pourra alors acquérir petit à petit une bonne perception auditive de ces phonèmes, tout en étant capable de prononcer dans une certaine mesure les mots à la prononciation complexes du français, par le biais de

cette clarification.

La simplification en *katakana* n'a pas pour vocation de remplacer les phonèmes du français, mais d'éclaircir le sujet en passant outre les difficultés premières. Ce ne serait donc qu'une aide pour les apprenants débutants dans leur première approche de la question complexe qu'est la prononciation française.

Dans la figure 3 ci-dessous, nous avons rassemblé les phonèmes pouvant être simplifiés sous un même caractère. Nous observons donc que si l'on suit ce procédé, neuf des douze voyelles du français se retrouvent alors regroupées en quatre blocs différents.

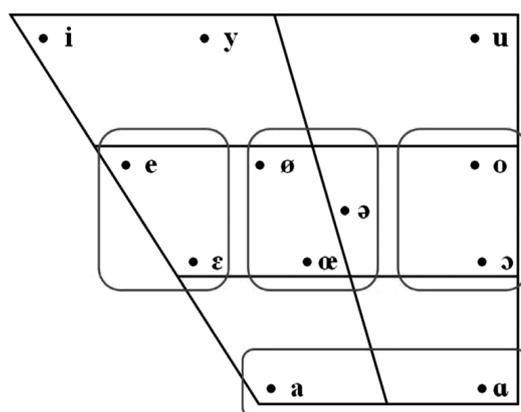


Figure 3 : Les simplifications possibles des phonèmes vocaliques français.

5.2 Les discriminations nécessaires à la compréhension

Certains phonèmes peuvent être simplifiés en un seul, mais ce n'est pas le cas de tous. Comme présenté sur le trapèze vocalique de la figure 3 ci-dessus, les voyelles [i], [y] et [u] ne peuvent être rapprochées d'un autre phonème et doivent être différenciées des autres voyelles du trapèze. En effet, la bonne production de ces phonèmes est nécessaire à la compréhension.

La voyelle [i] ne pose aucun problème ici, car elle a un équivalent similaire en

japonais : elle est donc facilement perçue et produite par les locuteurs japonais dans un contexte de production orale en français.

La voyelle [y] est quant à elle facilement différenciable des autres : elle se distingue des phonèmes [ə ø œ u] par le fait qu'elle peut être notée par un graphème différent des autres voyelles [ə ø œ u] notées 「ウ」 /u/. Nous avons pu observer précédemment que le phonème [y] était constamment transcrit dans nos mots du corpus par le *katakana* 「ユ」 /ju/. En effet, le phonème [y] étant positionné entre les voyelles [i] et [u] sur le trapèze vocalique français, passer par le phonème [i] ou [j] pour acquérir cette voyelle nouvelle est une méthode efficace, utilisée dans les méthodes de prononciation française. Retranscrire la voyelle [y] par le graphème 「ユ」 /ju/ est par conséquent un bon moyen pour assimiler ce nouveau phonème.

Cependant, la voyelle [u] doit être différenciée des trois phonèmes regroupés [ə ø œ], car cette distinction est indispensable en français. La paire minimale « deux heures » [døzœR] - « douze heures » [duzœR] est un bon exemple de l'importance de cette distinction. L'unique différence entre ces deux expressions est l'utilisation des phonèmes [ø] et [u].

Dans notre corpus, le phonème [u] transcrit de deux manières : le *katakana* 「ウ」 /u/ ou bien le phonème allongé 「ウー」 /ū/. Nous pourrions utiliser ce deuxième graphème afin de créer une distinction entre les phonèmes [ə ø œ u]. Nous avons vu au dessus que les voyelles [ə ø œ] étaient habituellement transcrites 「ウ」 /u/ et il serait donc possible de marquer une différence en utilisant le /ū/ allongé pour retranscrire le phonème [u].

Ce procédé permettrait d'attirer l'attention des apprenants sur l'accentuation de cette voyelle dans le mot. En effet, un des problèmes de prononciation qui apparaît souvent dans les productions des apprenants japonais est la non accentuation de cette voyelle [u].

En japonais, les voyelles [u] et [i] deviennent sourdes lorsqu'elles se trouvent

entre deux consonnes sourdes ou en position finale non accentuée (Labrune, 2013 : 184) et cette application inscrite dans la prononciation du japonais se retrouve également parfois dans les productions orales des apprenants en français. Cela peut altérer drastiquement la prononciation de mots français, en particulier dans les cas de mots finissant par le phonème [u]. Par exemple, des mots français tels que « beaucoup » [boku], retranscrit 「ボク」 / boku/ en *katakana*, sont parfois prononcés en éludant la voyelle finale. Ici, « beaucoup » devient [bokuu] en japonais et est alors prononcé [bok] par les apprenants japonais.

La solution pour remédier à ce problème serait donc de marquer la transcription en *katakana* du mot par un allongement, le système phonétique japonais distinguant les voyelles brèves des voyelles longues. Cette opposition n'existe pas en français, mais permet en japonais d'accentuer le phonème vocalique précédant cet allongement. La voyelle sera alors accentuée et prononcée lors des productions orales.

En reprenant notre exemple cité précédemment, le terme « beaucoup » devrait donc se transcrire 「ボクー」 / bokū/ avec un allongement sur la voyelle, pour indiquer que ce [u] final doit être accentué en français.

Ainsi le phonème français [u] pourrait être retranscrit par un [u] allongé, 「ウー」 /ū/, ce qui permettrait alors de le différencier des phonèmes mi-fermés et mi-ouverts [ə ø œ] qui sont également retranscrits par le graphème 「ウ」 /u/.

5.3 Une simplification du système vocalique bénéfique ?

Les *katakana* ne peuvent pas représenter tous les phonèmes vocaliques de la langue française. Le faible nombre de voyelles en japonais ne peut pas reproduire parfaitement l'articulation des douze voyelles du français. Il n'existe donc aucune correspondance exacte entre les phonèmes vocaliques du français et les graphèmes du japonais, en dehors des voyelles [a], [i], [e] et [o] qui ont leurs équivalents dans le système japonais.

Néanmoins, en passant par cette simplification des phonèmes, cela réduirait les difficultés dans l'apprentissage premier de l'apprenant et il pourra par la suite, à force d'écoute du français, entendre, percevoir et identifier les différences entre deux phonèmes réunis sous un seul *katakana*. Les apprenants auront déjà pu se souvenir de la prononciation du mot dans un premier temps, avant de pouvoir affiner par la suite sa production orale dans la langue.

Pour résumer cette étude, les phonèmes vocaliques français pourraient donc être transcrits dans le cadre d'un cours de FLE avec des apprenants japonais, avec les différents graphèmes japonais suivants :

- [a ɑ] peuvent être transcrits avec le *katakana* 「ア」 /a/ ;
- [o ɔ] peuvent être transcrits avec le *katakana* 「オ」 /o/ ;
- [e ɛ] peuvent être transcrits avec le *katakana* 「エ」 /e/ ;
- [ə ø œ] peuvent être transcrits avec le *katakana* 「ウ」 /u/ ;
- [u] peut être transcrit avec le *katakana* allongé 「ウー」 /ū/ ;
- [y] peut être transcrit avec le *katakana* 「ユ」 /ju/ ;
- [i] peut être transcrit avec le *katakana* 「イ」 /i/.

Représentons ces simplifications en un schéma récapitulatif du système vocalique français (figure 4) : cela revient à rassembler sous un même graphème les phonèmes suivants, tandis que les voyelles [i y u] sont, comme nous le voyons ci-dessous, bien distinguées des autres.

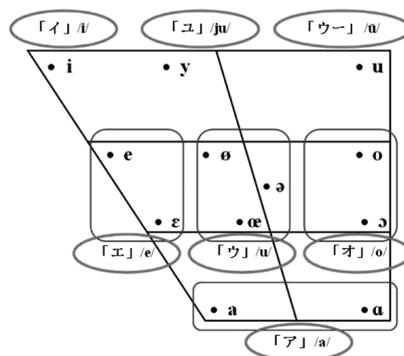


Figure 4 : Le trapèze vocalique français et ses correspondances en katakana

6. Conclusion

Tout au long de cet article, nous avons décrit les différences notables entre les systèmes phonétiques vocaliques français et japonais, en soulignant leurs similitudes et leurs différences. Puis nous nous sommes penchés sur les méthodes de transcriptions classiques en japonais des mots d'emprunts en provenance de la langue française et nous avons cherché à exploiter ces simplifications afin de clarifier la prononciation complexe du français pour les apprenants japonais.

Plusieurs phonèmes du français, comme les paires [a – ɑ], [e – ε], [ə – ø – œ] et [o – ɔ], ne sont pas discriminés dans certaines variations régionales de France et du monde francophone. L'absence de discrimination à l'apprentissage ne poserait donc potentiellement pas de problème quant à la compréhension d'un interlocuteur francophone sur la production de l'apprenant.

Cependant, nous sommes en droit de nous demander si cette simplification serait réellement bénéfique aux apprenants. L'objectif premier de l'apprentissage d'une langue étrangère est de pouvoir communiquer et se faire comprendre par son interlocuteur dans cette langue. Cette prononciation simplifiée des voyelles reste-elle compréhensible par un francophone natif ? Il serait intéressant d'expérimenter ce point en faisant des enregistrements des productions d'apprenants et en les faisant écouter par la suite à des natifs francophones, pour obtenir ainsi des résultats concrets.

Toutefois, comme nous l'avons évoqué dans cette étude, cette simplification est seulement proposée en tant que procédé méthodologique afin d'aider l'apprenant à appréhender facilement le sujet de la prononciation du français. Cette dernière est un sujet complexe mais essentiel dans les cours de FLE : la communication passe par une bonne maîtrise de la prononciation de la langue.

De plus, l'utilisation des *katakana* dans l'apprentissage des langues étrangères est une question parfois controversée chez les professeurs de langue. Nous espérons que cette étude pourra apporter des pistes de réflexion dans le cadre de l'enseignement de

la prononciation du français, mais également pour l'enseignement d'autres langues étrangères, dans les classes d'apprenants japonophones.

L'objectif de cet enseignement simplifié de la prononciation n'est pas de déboucher sur une japonisation de la langue française, mais plutôt de schématiser en simplifiant les difficultés premières des phonèmes nouveaux dans un premier temps et de mener plus tard vers une maîtrise plus poussée de la prononciation française.

Bibliographie :

- AKAMATSU, N. (2002). *A similarity in word-recognition procedure among L2 readers with different L1 backgrounds*, Applied Psycholinguistics, Vol. 23.
- BAYLON, C., FABRE, P. (1975). *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan université.
- BEST, C. T. (1995). « A Direct Realist View of Cross-Language Speech Perception », in W. Strange, *Speech perception and linguistic experience: Issues in cross-language research*, Baltimore, York Press, pp. 171-204.
- DETEY, S. (2005). *Interphonologie et représentations orthographiques. Du rôle de l'écrit dans l'enseignement / apprentissage du français oral chez des étudiants japonais*, Linguistique. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II.
- DETEY, S., RACINE, I., KAWAGUCHI, Y., EYCHENNE, J. (2017). *La prononciation du français dans le monde : du natif à l'apprenant*, CLE International.
- KESS, J. F. et MIYAMOTO, T. (1999). *The Japanese Mental Lexicon : psycholinguistic studies of kana and kanji processing*, Amsterdam, John Benjamins.
- LABRUNE, L. (2013). « Le japonais », *Lalies, langues et littérature*, 33, pp.171-219.
- LEON, P. (1992). *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Nathan.
- NISHI, K., STRANGE, W., AKAHANE-YAMADA, R., KUBO, S. A. (2008). « Acoustic and perceptual similarity of Japanese and American English vowels », *The Journal of the Acoustical Society of America* 124(1), Trent Brown, 576-588.
- SAUZEDDE, B. (2015). *Difficulté des phonèmes vocaliques du français auprès des étudiants japonais*, Université Ritsumeikan.
- SHINOHARA, S. (1997). *Analyse phonologique de l'adaptation japonaise de mots étrangers*. Thèse de Doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris-III.
- TAYLOR, I. et TAYLOR, M. M. (1995). *Writing and literacy in Chinese, Korean and Japanese*, Amsterdam John Benjamins.
- VAISSIERE, J. (2015). *La phonétique*. Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France.
- VANCE, T. J. (2008). *The sounds of Japanese*. Cambridge, Cambridge University Press.
- WIOLAND, F. (1991). *Prononcer les mots du français : des sons et des rythmes*, Paris, Hachette.

